

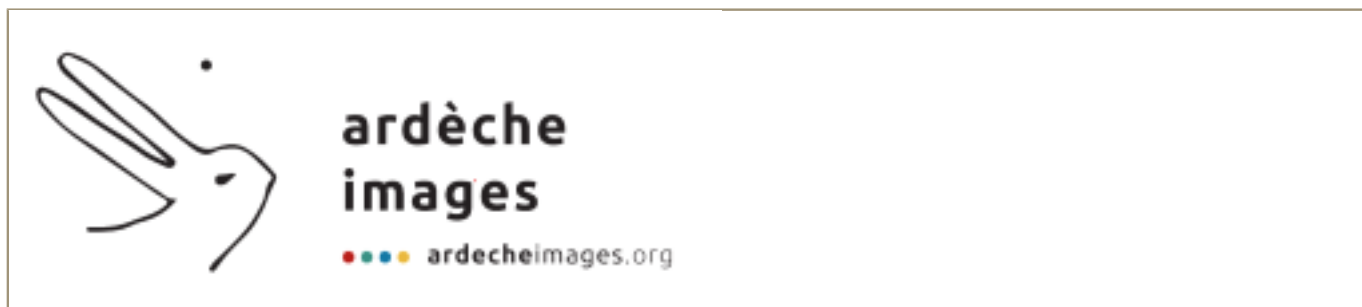
Parcours Documentaire de création 2e année

Présentation

Ce parcours du master Création artistique forme, au niveau master 2, à l'écriture, la réalisation, la production et la distribution de films documentaires. Le documentaire de création se distingue, au sein de la production audiovisuelle, par le point de vue qu'il offre sur la réalité et des enjeux de forme et de contenu : former des auteurs et des producteurs requiert une culture spécifique, une forte compréhension des enjeux artistiques, des compétences techniques, mais aussi de connaissances d'une économie de la production. La formation vise à développer une réflexion approfondie sur les enjeux artistiques de ce type d'œuvres ainsi qu'un ensemble de savoirs pratiques liés à leur réalisation ou à leur production.

Une première spécificité du parcours est de proposer, après un tronc commun et des enseignements de spécialité, deux options de formation :

- la réalisation, avec un cursus très axé sur la pratique comprenant plusieurs ateliers, de l'écriture d'un projet de film au montage, où interviennent de nombreux professionnels, techniciens et cinéastes qui accompagnent les réalisations individuelles et collectives.
- la production-distribution, avec un cursus qui concerne l'accompagnement des œuvres et des auteurs, les modes de financement, de diffusion et de distribution des films, mais aussi une expérience de réalisation.



Une seconde spécificité de ce parcours est le partenariat avec l'association [Ardeche Images](http://ArdecheImages.org). Ainsi, l'année de formation commence la troisième semaine d'août lors des États Généraux du Film Documentaire que l'association organise à Lussas, en Ardeche, puis, les enseignements sont dispensés à Grenoble (de septembre à octobre), à la [MaCI](http://MaCI.org) (Maison de la création et de l'innovation).

Ensuite, la formation se poursuit à Lussas :

- de novembre à juillet pour l'option réalisation,
- de novembre à fin février pour l'option production- distribution, puis les étudiants effectuent un stage (minimum 3 mois) qui fait l'objet d'un mémoire professionnel.

À l'Université de Grenoble, des enseignements de tronc commun et de spécialité permettent d'acquérir une culture commune aux deux options, et une connaissance des enjeux artistiques comme du champ professionnel spécifique au documentaire de création. Plusieurs séminaires se rapportent ainsi à une approche historique des pratiques du cinéma documentaire, des réflexions politiques et anthropologiques qui engagent le corps et la mise en scène et de formes émergentes, en relation avec les questions du droit et de l'économie du cinéma et de l'audio-visuel. Chaque année un cinéaste est invité en résidence et une série d'ateliers qui associent théorie et pratique permettent d'expérimenter les techniques du corps, mais aussi, dans une réflexion contemporaine sur la création documentaire, les relations entre matières, supports et appareils, en argentique et en numérique. Parallèlement, un atelier d'écriture accompagne le développement d'un projet documentaire et de la pensée d'une approche filmique dans un enjeu de recherche artistique.

A# Lussas, se succèdent différents ateliers encadrés par des cinéastes et des techniciens permettant d'appréhender les outils, dans une approche technique et expressive, afin de mettre en pratique une réflexion sur les gestes documentaires à travers des enjeux de parole et d'altérité. Le parcours pédagogique est organisé en une série d'alternances entre la connaissance des différentes formes, manières, méthodes inventées par les cinéastes et l'expérimentation à travers des exercices et trois réalisations (un film sur la parole, un film collectif, un film individuel)

Avec l'intervention de nombreux professionnels, le cursus en production-distribution permet d'aborder les différents volets des métiers de la production et accorde une place importante a# l'accompagnement de l'auteur et de l'œuvre et aux possibilite#s offertes par les nouveaux me#dias et les modes émergents de distribution du cine#ma documentaire. Les étudiants participent à deux rencontres professionnelles organisées par Ardèche Images auxquels participent producteurs, distributeurs, éditeurs et chargés de programmes et réalisent un film afin de connaître toutes les étapes de sa fabrication et de se confronter à la difficulté de filmer l'Autre.

Le nombre d'étudiants étant limité (12 en réalisation, 6 en production), des conditions spécifiques d'accès sont mises en place.

Les objectifs consistent d'une part dans la formation de réalisateurs de documentaires engagés dans l'expérimentation et réfléchissant sur leur pratique, d'autre part de producteurs ayant une forte exigence critique, et étant impliqués dans le développement artistique des œuvres. En parallèle des différents cours, ateliers et réalisations, les étudiants en réalisation développent un projet de film destiné à être réalisé et produit après la formation, ce qui leur permet d'acquérir des compétences sur l'écriture et le développement de projets de films tout en facilitant leur insertion professionnelle : ces projets sont présentés lors de rencontres professionnelles organisées par Ardèche Images afin de soutenir leur mise en production.

Admission

- L'admission (sur dossier puis entretien) est ouverte aux candidats titulaires d'une première année de master ou équivalent, ou en justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans relevant du domaine de la formation et d'engager une démarche de VAPP auprès du service Formation continue.

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

contact : fc-llasic@univ-grenoble-alpes.fr

Il est demandé de joindre à votre candidature un dossier artistique.

- Pour l'option réalisation, il s'agit d'un projet de film composé de :

- Résumé du film (10 lignes à une demi-page).

- Synopsis (6 à 10 pages) : Le synopsis "donne à voir" le film dans une continuité narrative, avec ses lieux, ses personnages et sa temporalité. Le travail de description des images, du son, de la mise en scène, évite les termes techniques.

- Note d'intention de réalisation (2 pages) : La note d'intention décrit à la fois le désir du film et ce qui va le rendre possible, elle développe le point de vue de la réalisatrice / du réalisateur en donnant des éléments sur

la démarche et la forme cinématographique envisagée. Ces précisions peuvent porter sur le type de narration et les moyens techniques (son, montage, utilisation d'archives, entretien, fil conducteur, structure narrative...). Le projet fait l'objet tout au long de l'année de formation d'un travail d'écriture. Il est destiné à être réalisé et produit après le cursus de formation, dans le secteur professionnel de la production, sans contrainte de lieu ni de durée. À ce stade, le projet doit évidemment comporter les questions que l'auteur se pose face à son futur film.

Dépôt des dossiers de candidature sur [eCandidat](#) : du 17 avril au 2 mai 2023.

Après une première sélection sur dossier (résultats le 23 mai), les candidats admis à poursuivre les épreuves d'admission sont convoqués à des entretiens organisés entre le 12 et le 15 juin 2023 sur le campus de Grenoble. Les résultats définitifs seront publiés le 16 juin.

- Pour l'option production - distribution :

Vous pouvez joindre à votre candidature un projet de film écrit par une réalisatrice / un réalisateur et que vous souhaiteriez produire en complément de votre lettre de motivation. Celle-ci doit argumenter précisément votre choix d'orientation professionnelle vers le domaine de la production, et plus spécifiquement le champ du documentaire de création, mais aussi vos intérêts pour ce projet (aspects créatifs et artistiques, conditions de faisabilité de l'œuvre).

Dépôt des dossiers de candidature sur [eCandidat](#) : du 9 mai au 9 juin 2023. Les résultats définitifs seront publiés le 5 juillet 2023.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité Master Documentaire de Création
llasic-master-dc@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Sorrel Vincent
Vincent.Sorrel@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 56 52 87 42

Programme

Ces structures d'enseignements sont indiqués à titre d'information et correspondent à l'année 2020-2021 (informations non contractuelles)

Master 2e année

Semestre 9

UE Méthode, milieu, pensée	9 ECTS
- Rencontres professionnelles artistiques	4 ECTS
- Actualité de la recherche	2 ECTS
- Atelier d'écriture et de recherche	3 ECTS
UE Documentaire de création	12 ECTS

- Histoire des pratiques documentaires	3 ECTS
- Cinémas politiques	3 ECTS
- Corps, altérités et mise en scène	3 ECTS
- Culture de la production	3 ECTS
<hr/>	
UE Offre complémentaire professionnelle, recherche, création	9 ECTS
- Appareils, matières, supports	2 ECTS
- Laboratoire argentinique	
- Laboratoire numérique	
- Droit de l'image, droit à l'image	2 ECTS
- Résidence artistique Cinéma	6 ECTS
1 option(s) au choix parmi 2	
- Réalisation	3 ECTS
- Gestes documentaires	3 ECTS
- Approches expressives et techniques : image, son, montage	
- Filmer l'autre, filmer la parole	
- Production-distribution	3 ECTS
- Ateliers de production	3 ECTS
- Rencontres producteurs	
- Production et distribution, nouveaux territoires, nouveaux supports	

Semestre 10

1 option(s) au choix parmi 2

Réalisation	30 ECTS
- UE Création-recherche : réalisations	10 ECTS
- Film collectif	4 ECTS
- Film individuel	6 ECTS
- UE Création-recherche : projet de film	20 ECTS
- Séminaire de recherche pratique en arts	6 ECTS
- Atelier d'écritures documentaires : projet de film	14 ECTS
<hr/>	
Production-distribution	30 ECTS
- UE Expérience de réalisation	6 ECTS
- UE Mémoire professionnel et stage	24 ECTS
- Mémoire	24 ECTS
- Méthodologie du mémoire	